

# LE MADAWASKA

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection. — J. Novicow.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## Le Discours du Budget

Le discours du budget qu'a prononcé M. Robb, ministre des finances, à la chambre des Communes jeudi dernier, était attendu avec impatience dans tout le pays.

M. Robb a prononcé son cinquième discours sur le budget et il l'a fait très court, à peine a-t-il parlé trente-cinq minutes.

Le point qui ressort de ce discours est une réduction importante sur les impôts directs et indirects, tel que nous le verrons dans le résumé que nous donnons ailleurs.

La situation financière du Canada s'est considérablement améliorée depuis quelques années. Les revenus ordinaires et spéciaux pour l'année fiscale 1927-1928 se sont élevés à \$419,480,000. En déduisant les dépenses aux chiffres de 364, 665,000, nous voyons que le Canada a eu l'an dernier un surplus de \$54,816,000.

Deux autres points ressortent du discours du budget, ce sont une dette de 19,000,000, et une diminution de la dette de \$38,815,000. Depuis quatre ans la dette nationale a diminué de 106 millions et on peut ainsi se réjouir en constatant que le déficit de 81 millions en 1922 a été changé en 1927 en un surplus de près de 55 millions.

Dans le budget qu'il vient de présenter, M. Robb a essayé de satisfaire tous les groupes. L'Ouest obtient un remaniement du tarif à la baisse; les industries reçoivent un dégrèvement sensible d'impôts, et des concessions tarifaires sur les matières premières et sur certaines machines; le public en général jouira d'une baisse des taxes de ventes qu'il paie sans trop le réaliser et quelques milliers de personnes fortunées bénéficieront d'une coupure sensible d'impôts sur le revenu.

Seuls, ceux qui s'attendaient à une diminution des droits de douanes et d'accise sur les tabacs, les cigares, les cigarettes et les alcools, seront un peu déçus. Les discours de M. Robb n'en mentionnent rien. Ces articles, n'étant pas de première nécessité, resteront à leur ancien prix.

En somme notre pays a fait des progrès considérables depuis six ans. Notre situation financière se compare avantageusement à celle de plusieurs autres pays. Malgré que pendant le dernier exercice annuel nos importations ont diminué de \$28,000,000, et que nos importations ont augmenté de \$56,000,000, la balance favorable du commerce canadien pour les neuf premiers mois a été de \$147, 100,000.

### Mgr COURCHESNE

L'évêque élu de Rimouski est comme son voisin de demain, Mgr Ross, comme son contemporain et voisin d'aujourd'hui, Mgr Corbeil, un spécialiste de l'enseignement. Sa vie active s'est jusqu'ici partagée entre le séminaire de Nicolet et l'école normale supérieure de Québec. C'est à peine si, de temps à autre, on l'a entendu dans quelque chaire ou de quelque tribune du diocèse. Et ceci explique que son nom, très familier aux hommes d'œuvres et d'étude, le soit beaucoup moins au grand public.

Quand on l'est allé chercher, quand on lui a montré qu'il avait l'occasion de rendre quelque service, de répandre quelques vérités, d'aider une œuvre utile, le chanoine Courchesne ne s'est pas dérobé. Et c'est ainsi qu'on a pu l'entendre aux Semaines sociales, dans quelques réunions de l'Association de la Jeunesse, etc. On l'y a trouvé simple, précis, très au courant des choses d'aujourd'hui, mais les jugeant toujours du point de vue des principes.

C'est un homme d'une haute et vaste culture, d'une culture telle qu'elle fait pour ainsi dire corps avec sa personnalité, d'une culture, qui ne s'affiche point mais qu'on sent surtout présente dans ses discours et ses écrits. — "Ce coule doucement, disait un jour, dans une formule plus pittoresque que respectueuse, l'un de ses auditeurs, mais l'on voit que le réservoir est plein."

Educateur, chargé de la direction des jeunes gens d'abord, puis des élèves instituteurs et institutrices, le futur évêque a été forcément amené à étudier tous les problèmes qui se rattachent à l'enseignement. Problèmes multiples qui touchent aux plus hautes questions de psychologie et de morale, qui sollicitent depuis toujours l'attention des maîtres. L'abbé Courchesne, — son grand livre, Nos Humanités, en témoigne abondamment — a lu, pesé, comparé l'essentiel de ce qu'on a dit à ce sujet dans le passé et

dans le présent le plus actuel. Mais c'est, au meilleur sens du mot, un réaliste et s'il se tient au courant de ce qui se dit et se fait à l'étranger, s'il va volontiers à l'école des maîtres anciens, il n'oublie jamais qu'il n'enseigne pas hors du temps ou de l'espace. Il sait que ses élèves appartiennent à un pays, à une race, à un temps déterminé, qu'ils sont les héritiers d'une langue, d'une civilisation particulière, qu'ils ont à vivre dans des conditions que ne connaissent pas, par exemple, les Français d'Europe. Et c'est préparer pour ces conditions spéciales ces élèves d'un type particulier, qu'il a jusqu'ici employé sa vie.

Le souci de donner à ses élèves la meilleure formation possible, la mieux adaptée aux conditions de notre pays, l'a incité à mener sur les choses du Canada une enquête très poussée. Il suffit de l'entendre une fois ou de le lire pour deviner l'étendue de cette enquête. Et l'on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur tel de ses cours ou de ses allocutions pour constater qu'il a étudié tous les problèmes qui se posent dans notre pays, qu'il est au courant de toutes les œuvres. Et rien ne serait plus facile que d'extraire des quelques travaux qu'il a déjà livrés au public la matière de tout un programme d'action religieuse patriotique.

### L'OEUVRE D'UN PATRIOTE

C'est de travailler pour sa race, sa religion et son pays. Un bon moyen, assez facile en lui-même, c'est de coopérer avec votre journal local en s'y abonnant ou en sollicitant des parents et des amis à s'y abonner. En remplissant le blanc suivant, vous accomplirez un acte de patriotisme.

Cinquante recevez la somme de \$1.50 pour un an d'abonnement au journal "LE MADAWASKA", au nom de

M. \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

(Prises de faire remises par mandats de poste)

### G. N. TRICOCHÉ

#### VARIETES

#### RECLAMES EXCENTRIQUES

Les Américains excellent dans l'art de la réclame; mais il n'est pas moins vrai que — exceptionnellement si l'on veut — les Européens ont manié l'annonce avec succès. Le Savon de Pear en Angleterre, et les Pastilles Gerardel en France, par exemple, ont dû une partie de leur légitime célébrité à une réclame savamment conduite. Mais on peut relever, à l'actif des Français, un bien ingénieuse annonce. Un jour, dit-on, la fameuse maison X... fut avertie que certains de ses clients s'étonnaient que le délicieux chocolat sorti de ses usines se recouvrit, avec le temps, d'une couche légère de matières blanchâtres. Cela n'avait pas d'inconvénient sous le rapport de la qualité; toutefois, il fallait rassurer l'opinion. On imagina d'insérer dans les annonces: "Le Chocolat X... est le Seul qui blanchisse en vieillissant! C'est cas presque semblable s'est produit en Angleterre: le saumon

rouge menaçant de détrôner, sur le marché, le saumon blanc, certains manufacturiers de conserve de ce dernier annonçèrent bruyamment que leur saumon était "le seul qu'on pût garantir comme ne tournant jamais au rouge avec le temps! Une amusante réclame, française celle-là, se marquait sur un champ de foire près de Paris. On lisait au-dessus de la porte d'ela baraque: "Venez voir le plus Grand de tous les 'Nains connus!' Les badauds, alléchés, entraient en foule; et voyaient... un homme de taille ordinaire. A leurs protestations, le propriétaire répondait: "Je ne vous ai pas trompé: qui peut affirmer que cet individu n'est pas un nain 'd'une taille anormale?' Les gens sortaient en riant, car ils n'avaient payé que deux sous; et les passants, les croyant fort satisfaits de l'exhibition, s'empressaient de prendre leur place. Annonce Maurice Bernier Editeur-George Nestler Tricoché

que, social. Mgr Courchesne, dans le corps auguste, où il entre aujourd'hui, ira naturellement renforcer le groupe des techniciens de l'enseignement. Dans son diocèse, les éducateurs salueront naturellement aussi en lui, en même temps que leur père spirituel, un maître de leur noble profession. Ils le connaissent, comme le connaissent les hommes d'œuvres. La foule rurale sait probablement moins que son nouvel évêque est de cœur et d'âme l'un des siens, qu'il tient par toutes les fibres de son être, par sa pensée comme par son cœur, aux vieux fond habitant de notre provinces que l'un de ses premiers rêves a été de diriger vers l'agriculture une élite de ses élèves.

Ajouterons-nous que ceux qui ont vécu dans l'intimité du nouvel évêque sont unanimes à louer sa profonde modestie et sa grande bonté, et on art de faire passer dans les formules les plus simples, avec un sourire de grosses vérités et de sages conseils. Avec les fidèles de Rimouski, nous redisons respectueusement la traditionnelle acclamation, qui porte tant de souhaits et de vœux Ad multos et faustissimos annos! (Le Devoir) Omer HÉROUX

### NOS TRADITIONS FRANCAISES

"Ces biens que vos ancêtres nous ont légués, nous les avons défendus et nous les défendrons encore" dit S. E. le cardinal Rouleau.

A son passage à Paris, S. E. le cardinal Rouleau fut l'objet d'une brillante réception au Centre Catholique de la part de la colonie canadienne et de l'élite française.

Répondant à l'hommage fort éloquent de deux étudiants canadiens le Dr Amyot et le Dr Smith son Eminence, dans une belle langue pure, sobre, précise avec une élégante simplicité remercia les

orateurs qui venaient de le saluer: "L'amour de la vertu, dit-il l'ardeur de la propagande l'ordre, la clarté, la discipline nous ont été inoculés par la France; l'amour de la justice est un trésor infini hérité des Normands. Ce sont des Français: missionnaires évêques gouverneurs, intendants, généraux, etc., qui ont le plus efficacement travaillé à orienter notre vie religieuse et à nous donner les institutions sociales qui font encore notre gloire aujourd'hui. Nous devons en être reconnaissants à notre première mère-patrie. Mais, sachez-le, ces biens que vos ancêtres nous ont légués nous les avons défendus et nous les défendrons encore. Après quinze ans de luttes, n'avons-nous pas obtenu il y a quelques semaines, la liberté d'enseigner le français dans les écoles de l'Ontario? "Nous continuerons, pour parfaire l'oeuvre commencée, pour que se perpétue chez nous les traditions françaises et catholiques qui ont fait notre grandeur, à vous d'envoyer notre jeunesse studieuse, afin qu'elle apprenne de vous à aimer à plein cœur et à se dévouer avec désintéressement à toutes les causes de l'Eglise et de son auguste Chef."

### UNE ASSURANCE DE COOPERATIONS

M. A. Bélanger et la disparition du Règlement XVII à la Législature ontarienne.

Toronto, 17 — "Le citoyen canadien-français s'apparente plus au citoyen canadien-anglais que l'immigrant qui s'en vient de Londres tout gonflé d'aspiration communistes", déclarait hier M. A. Bélanger, député provincial, en esquissant la position des canadiens-français dans l'Ontario devant la législature ontarienne.

"Le canadien-français n'a pas besoin d'être assimilé", dit l'orateur. Il est plus véritablement canadien que le canadien-anglais qui ne pense qu'à singer et adopter les coutumes sociales américaines, même au sujet du mariage et de la famille.

M. Aurélien Bélanger (libéral de Russell) a pris la parole hier à la législature au cours du débat sur le discours du trône, et il a représenté la position de l'élément canadien-français dans l'Ontario vis-à-vis les écoles bilingues.

M. Bélanger parla pendant plus de deux heures. Le sujet lui tenait visiblement au cœur et son talent d'orateur le fit écouter attentivement de toute la Chambre. "L'effet de la mesure gouvernementale abolissant le règlement 17 est une assurance immédiate et spontanée de coopération de la part de la population canadienne-française de cette province", dit l'orateur. "Il s'agit

### INSTRUISSONS-NOUS

#### LE PREMIER MINISTRE DU CANADA.

Sir John A. Macdonald, "l'architecte" de la Confédération est admiré à juste titre pour sa perspicacité, ses larges vues et ses remarquables qualités de chef. Or l'aimait pour son esprit, sa générosité, et ses généreuses sympathies. Il avait pour idéal l'union de provinces canadiennes l'attachement à l'Angleterre, et le respect de l'ordre à un moment où le désordre eût facilement pu venir la règle. Quoique doué pour les affaires il servit sa patrie avec le plus parfait désintéressement et fut pauvre jusque dans sa vieillesse.

Stratège habile, prompt à trouver des solutions aux problèmes qui s'offraient à son esprit, notre premier ministre fut plus qu'un habile parlementaire: il fut un homme d'Etat. C'est grâce à sa prévoyance que purent s'accomplir l'achat des prairies de l'ouest de la compagnie de la baie d'Huron, la construction du Pacifique Canadien qui ouvrit de vastes plaines à la culture, l'entrée dans la Confédération de la Colombie Britannique. Sa politique commerciale, à quelques changements près, inspira les ministres qui lui succédèrent.

Sa carrière démontre d'une façon éclatante que dans l'intérêt de tous il fut parfois nécessaire de concilier par des concessions des groupes ou des minorités qui pourraient s'insurger. Il apprit de bonne heure "qu'on ne peut gouverner le Canada sans le concours des Canadiens-français", et quoi que orangiste il eut toujours pour la province de Québec une sollicitude qui lui valut l'appui très ferme et très utile. Sa diplomatie s'affirma lors de sa pacifique conquête de Howe, par une série

de propositions qui entray le mouvement sécessionniste des provinces maritimes.

Né à Glasgow en 1815, il émigra au Haut-Canada en 1820 avec sa famille, qui s'établit à Kingston. Il reçut son éducation à l'école primaire Royal, qu'il quitta, à l'âge de quinze ans, pour devenir un avocat. Il fut appelé au Barreau à l'âge de vingt et un ans. Après huit années d'exercice de sa profession, il fut élu l'Assemblée législative du Canada, en 1844, et représenta Kingstons au parlement jusqu'à sa mort en 1891. Durant son premier terme, en 1847-8, il fut nommé reeveur général dans le ministère de la coalition qu'il avait formé avec Cartier. Après la défaite du gouvernement Taché-Macdonald en 1864, il fut l'animateur de la Grande Coalition qui avait pour objet l'établissement du système fédéral. Après la démission de George Brown, en 1865, c'est Macdonald qui domina dans les discussions et qui finit par faire ériger l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. A la mise en vigueur de la loi de Confédération en 1867, il fut tout naturellement choisi premier ministre. Il conserva ce poste jusqu'à sa mort l'exception des cinq années du gouvernement Mackenzie.

On a souvent reproché à Sir John A. Macdonald son opportunisme et son laisser aller, mais l'historien impartial reconnaît que le Canada n'aurait pu se doter un chef plus habile ni plus clairvoyant. Sir John A. Macdonald possédait à la fois cette clarté de vision de l'avenir et la fermeté qu'il fallait pour grouper dans la paix les éléments dispersés qui allaient former une nation.

### LE DISCOURS DU BUDGET

Voici un résumé du discours de M. Robb, ministre des finances, tel que "Le Devoir" le présentait à ses lecteurs vendredi dernier.

#### IMPOT SUR LE REVENU

L'impôt sur le revenu personnel est réduit de dix pour cent. Ainsi quelqu'un qui a versé l'an dernier \$200 d'impôts n'en paiera plus que \$180 sur le même montant. Cette réduction s'applique sur le revenu de 1927.

L'impôt du revenu sur les profits des compagnies est réduit à compter de ceux de 1927 de neuf à huit pour cent. Ainsi une compagnie qui a payé l'an dernier \$900 d'impôts sur ses profits n'en paiera cette année que \$800 sur le même montant de profits.

M. Robb accorde, en sus des exemptions ordinaires d'impôts sur le revenu personnel, une exemption sur une somme additionnelle de \$50, aux personnes qui ont à leur charge des proches de vingt et un ans et plus qui dépendent d'elles et sont incapables de gagner leur vie, à cause de quelque infirmité physique ou mentale.

#### TAXES DES VENTES

Elle était de 4 pour cent. M. Robb la réduit d'un quart, la ramenant à 3 pour cent, à compter du 17 février courant.

#### TARIF

M. Robb se penche à la baisse, au chapitre des industries textiles, — cotons, laines, etc. Toute la machinerie importée pour les filatures de ces matières textiles entre en franchise, d'après le tarif de préférence avec l'Angleterre.

Il y a d'autres remaniements du tarif à la baisse, pour certaines machines employées dans les mines, pour des produits employés par les imprimeurs, — couvertures de laine pour les presses de certaines qualités pour les magasins, etc.

#### TABACS ET ALCOOLS

Malgré l'attente générale, M. Robb n'a diminué aucun des droits de douane ni d'accise sur les tabacs, cigares, cigarettes, vins, liqueurs spiritueuses et alcools d'importation ou de fabrication domestique.

M. Robb estime que ces coupures d'impôts et ces remaniements tarifaires vont faire économiser, en 1928-29 une somme d'au moins 19 millions de dollars aux contribuables canadiens.

obtenu tout ce qu'ils demandaient continue-t-il mais ils réalisent qu'ils ont atteint une base d'accord d'où l'on parviendra à une véritable solution du problème du bilinguisme.

Le colonel John A. Currie lui a demandé quels étaient les objectifs des gens de langue française. M. Bélanger répondit qu'ils voulaient que leurs enfants aient les mêmes facilités que les enfants de langue anglaise pour acquérir une excellente éducation et

une formation intellectuelle et morale. On ne peut arriver à ce but qu'en instruisant les enfants au moyen de la langue française.

#### UN CANNIBOLOGE

—Les voleurs ont venus chez moi la nuit dernière et ont volé 53 articles. — "Où, un jeu de cartes et mon tiro-bouchon."

LIBRES ET FAITES LIRE LE MADAWASKA